

Politique de protection des données

N°: 21200

Date: 06.12.2019 **Version 001.1**

Remplace: Version 001 (21.11.2018)

Liste de distribution

Ce document est accessible et contraignant pour tous les employés du groupe HOERBIGER par la base de données « Règles d'entreprise » sur la plate-forme du groupe connexions.hoerbiger.com. Une impression est valable uniquement à la date d'impression respective.

Autres documents et fichiers applicables

- a) Politique de HOERBIGER pour l'introduction de systèmes informatiques, d'applications et de processus commerciaux
- b) Politique et procédure concernant la violation des données à caractère personnel de HOERBIGER - 21201
- c) Procédure de demande de données à caractère personnel de HOERBIGER - 21202

Conservation

Ce document et les autres fichiers associés seront archivés électroniquement dans la base de données des contrats HOERBIGER. Les versions non valides seront archivées après l'expiration de leur validité pendant 30 ans. Les fichiers associés seront archivés pendant 30 ans.

Mise à jour

Le service de la conformité d'entreprise est responsable de la mise à jour.

Ces règles, y compris les annexes, prennent effet dès leur adoption par le conseil d'administration. Toute modification ou annulation de ces règles doit être initiée et/ou approuvée par le service de la conformité d'entreprise et doit être autorisée par le conseil d'administration.

Charles Friess Vice-président du conseil d'administration de HOERBIGER Holding AG	Dr. Jürgen Zeschky Président du conseil d'administration HOERBIGER Holding AG
Révisé	Publié

Cette politique s'applique à toute personne, au sein ou en dehors du groupe HOERBIGER, qui accède et traite des données à caractère personnel pour le compte de HOERBIGER, si et dans la mesure où ce traitement relève du champ d'application du Règlement Général sur la Protection des Données de l'Union Européenne. Cette politique spécifie également les droits des personnes dont les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour le compte de HOERBIGER.

Veillez lire attentivement ce document avant de procéder à tout traitement de données à caractère personnel pour le compte de HOERBIGER.

Pour toute clarification ou information supplémentaire dont vous pourriez avoir besoin afin de comprendre parfaitement et de mettre en œuvre avec précision cette politique, veuillez contacter le service de la conformité d'entreprise de HOERBIGER à l'adresse suivante : **dataprivacy@hoerbiger.com**.

1. Objet et champ d'application

1.1. Objet

HOERBIGER s'engage à collecter et à traiter les données à caractère personnel de manière responsable et en conformité avec les lois applicables en matière de protection des données dans tous les pays dans lesquels HOERBIGER exerce ses activités.

La présente politique de protection des données a pour objectif d'expliquer comment HOERBIGER traite et protège les données à caractère personnel des personnes concernées, ainsi que de fournir des règles, des principes et des directives à suivre par ceux qui traitent ces données pour le compte de HOERBIGER, afin de garantir la conformité avec les lois applicables en matière de protection des données.

1.2. Champ d'application

Territoires couverts par cette politique

HOERBIGER est présente dans le monde entier, avec des sociétés implantées dans diverses régions, notamment en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Afrique et dans la région Asie-Pacifique. Cependant, cette politique ne s'applique qu'aux activités de traitement menées dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Pour toutes les activités de traitement de données ne relevant pas du champ d'application du Règlement Général sur la Protection des Données, les sociétés du groupe HOERBIGER s'efforceront de respecter les normes du Règlement Général sur la Protection des Données, telles que définies dans le présent document ; dans la mesure compatible avec les lois applicables au niveau local en matière de protection des données.

Le Règlement Général sur la Protection des Données s'applique à toutes les activités de traitement de données des sociétés du groupe HOERBIGER établies dans l'Union européenne (UE).

Le Règlement Général sur la Protection des Données s'applique également aux sociétés du groupe HOERBIGER qui ne sont pas établies dans l'Union européenne, si :

- elles traitent des données à caractère personnel de personnes concernées se trouvant dans l'Union européenne où les activités de traitement sont liées à l'offre de biens ou de services à des personnes concernées dans l'Union européenne, ou au suivi du comportement des personnes concernées dans l'Union européenne dans la mesure où leur comportement se produit au sein de l'Union européenne.
- elles reçoivent et traitent des données à caractère personnel d'une société du groupe HOERBIGER ou d'une société externe ayant son siège dans l'Union européenne.

Chaque société du groupe HOERBIGER établie en dehors de l'Union européenne doit par conséquent évaluer soigneusement au cas par cas si certaines de leurs activités de traitement entrent dans le champ d'application du Règlement Général sur la Protection des Données et déclenchent donc l'applicabilité de la présente politique. Si vous avez besoin d'aide pour cette évaluation, veuillez contacter le service de la conformité d'entreprise de HOERBIGER.

Personnes concernées dont les données à caractère personnel doivent être traitées conformément à la présente politique

Cette politique s'applique au traitement des données à caractère personnel de toutes les personnes concernées, quelle que soit leur relation avec HOERBIGER, y compris, sans limitation, les employés, les stagiaires, les directeurs, les candidats à un emploi ou un stage, les clients/acheteurs, les fournisseurs/distributeurs, les partenaires commerciaux, etc.

Personnes couvertes tenues de se conformer à cette politique

Cette police s'applique aux personnes couvertes suivantes :

- les personnes travaillant chez HOERBIGER (y compris les employés, les stagiaires, les dirigeants, les directeurs) et traitant des données à caractère personnel pour le compte de HOERBIGER dans le cadre de leurs fonctions ;
- les tiers (y compris les clients/acheteurs, les fournisseurs/distributeurs, les partenaires commerciaux) ayant accès à ou recevant des données à caractère personnel de HOERBIGER et les traitant pour le compte de HOERBIGER.

2. Terminologie and définitions

Lois en matière de protection des données

Toute législation et/ou réglementation applicable(s) en matière de protection des données et/ou de la vie privée, y compris les lois de l'Union européenne (en particulier, la directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et la directive 2002/58/CE du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques, telle que modifiée, ainsi que le Règlement Général sur la Protection des Données).

Personne concernée

Une personne physique identifiée ou identifiable (particulier).

UE

L'Union européenne.

Consentement

Toute indication librement exprimée, spécifique, informée et sans équivoque des souhaits de la personne concernée, par laquelle cette personne, par une déclaration ou par une action affirmative claire, vaut acceptation du traitement de ses données à caractère personnel.

Responsable du traitement

La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

Personne couverte

Toute personne et entité qui traite les données à caractère personnel pour le compte de HOERBIGER, c'est-à-dire à la fois chez HOERBIGER (employés, stagiaires, dirigeants, directeurs) et à l'extérieur de HOERBIGER (agents, sous-traitants, distributeurs, travailleurs indépendants, etc.).

RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données de l'Union européenne adopté en avril 2016 et entré en vigueur le 25 mai 2018, tel qu'il peut être modifié de temps à autre.

HOERBIGER

Toute société faisant partie du groupe HOERBIGER

Groupe HOERBIGER

Toutes les sociétés étant directement ou indirectement sous le contrôle HOERBIGER Holding AG

Données à caractère personnel

Toute information se rapportant à une personne concernée.

Violation de données à caractère personnel

Violation de la sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée, ou l'accès à, des données à caractère personnel transmises, conservées ou traitées d'une autre manière.

Politique

La présente politique de protection des données, telle qu'elle modifiée et mise à jour de temps à autre. La version actuellement accessible dans la base de données « Règle d'entreprise » sur la plateforme du groupe connections.hoerbiger.com est considérée comme la version applicable.

Traitement

Toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou tout autre forme de mise à disposition, l'harmonisation ou la combinaison, la limitation ou la destruction.

Profilage

Toute forme de traitement automatisé de données à caractère personnel consistant à utiliser ces données à caractère personnel pour évaluer certains aspects personnels relatifs à une personne physique, notamment pour analyser ou prédire des éléments concernant le rendement au travail, la situation économique, la santé, les préférences personnelles, les intérêts, la fiabilité, le comportement, la localisation ou les déplacements de cette personne physique.

Destinataire

Une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou tout autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.

Se reporter au glossaire (92000).

3. Politique de protection des données

3.1. Principes relatifs au traitement des données à caractère personnel

Tout traitement des données à caractère personnel effectué pour le compte de HOERBIGER doit se conformer aux principes suivants :

Licéité et loyauté

Les données à caractère personnel doivent être traitées en toute licéité et loyauté au regard de la personne concernée.

Cela implique que le traitement des données repose sur l'un des motifs légitimes suivants :

- le consentement donné par la personne concernée, ou
- la nécessité du traitement pour (i) la préparation et/ou l'exécution d'un contrat avec la personne concernée, ou (ii) le respect d'une obligation légale imposée à HOERBIGER, ou (iii) la protection des intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne, ou (iv) l'exécution d'une tâche effectuée dans l'intérêt public, ou (v) les intérêts légitimes poursuivis par HOERBIGER ou par un tiers, sauf lorsque de tels intérêts sont supplantés par les intérêts ou les droits fondamentaux et les libertés de la personne concernée, qui demande la protection des données à caractère personnel, en particulier lorsque la personne concernée est un enfant.

Lorsque le traitement des données est mis en œuvre sur la base de l'intérêt légitime de HOERBIGER, l'analyse concernant l'équilibre entre les intérêts légitime de HOERBIGER et les droits de la personne concernée doit être documentée.

Lorsque le traitement des données mis en œuvre pour le compte de HOERBIGER est basé sur le consentement de la personne concernée, la personne couverte doit assurer que HOERBIGER peut prouver un tel consentement. Une personne concernée peut retirer son consentement à tout moment.

Transparence

La transparence renvoie surtout à l'obligation d'informer la personne concernée, sous une forme facilement accessible et dans une langue clairement compréhensible, sur (i) le traitement de ses données à caractère personnel par ou pour le compte de HOERBIGER, et (ii) ses droits concernant ce traitement des données. Pour plus de détails à propos de l'obligation d'information, veuillez-vous reporter au **chapitre 3.7**.

Limitation de la finalité

Les données à caractère personnel doivent être collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes et ne pas être traitées ultérieurement de manière incompatibles avec ces finalités. Pour plus de détails à propos des finalités du traitement des données, veuillez-vous reporter au **chapitre 3.2**.

Minimisation des données

Les données à caractère personnel doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Pour plus de détails à propos des données à caractère personnel traitées par/pour le compte de HOERBIGER, veuillez-vous reporter au **chapitre 3.3**.

Précision

Les données à caractère personnel doivent être exactes et, si nécessaire, mises à jour. Pour ce faire, les personnes concernées ont le droit d'avoir accès aux données à caractère personnel les concernant et, si nécessaire, de les rectifier, les compléter et les mettre à jour. Pour plus de détails à propos des droits des personnes concernées concernant leurs données à caractère personnel, veuillez-vous reporter au **chapitre 3.6**.

Limitation de la conservation

Les données à caractère personnel ne doivent pas être conservées plus longtemps que nécessaire pour les finalités auxquelles ces données à caractère personnel ont été collectées et traitées ultérieurement. Pour plus de détails à propos des périodes de conservation des données, veuillez-vous reporter au **chapitre 3.8**.

Intégrité et confidentialité

Les données à caractère personnel doivent être traitées de manière à assurer la sécurité appropriée de ces données, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illégal et contre la perte, la destruction ou le dommage accidentels, en utilisant des mesures techniques ou organisationnelles appropriées. Pour plus de détails à propos de la sécurité des données à caractère personnel, veuillez-vous reporter au **chapitre 3.9**.

3.2. Finalités du traitement des données

Les données à caractère personnel doivent être collectées et traitées conformément aux lois applicables en matière de protection des données et uniquement pour des finalités limitées, explicites et légitimes.

Les données à caractère personnel ne peuvent pas être utilisées pour une finalité incompatible avec celle pour laquelle elles ont été initialement collectées, à moins que la personne concernée ne donne son consentement express préalable pour l'utilisation ultérieure de ces données.

HOERBIGER peut avoir besoin de traiter les données à caractère personnel à différentes fins, comme:

- l'administration et la gestion des ressources humaines;
- l'administration et la gestion des demandes d'emploi et de stage;
- la gestion des relations commerciales avec les clients actuels et potentiels;
- la gestion des relations commerciales avec les fournisseurs et les distributeurs, etc.

HOERBIGER s'efforce d'assurer que ses processus de gestion interne énoncent les raisons motivant les décisions pour l'utilisation des données à caractère personnel à des fins de traitement ultérieur.

Avant toute utilisation des données à caractère personnel pour une finalité autre que celle pour laquelle elles ont été initialement collectées, la personne concernée sera informée de cette nouvelle finalité.

3.3. Données à caractère personnel traitées

Les données à caractère personnel traitées pour le compte de HOERBIGER doivent être limitées aux données dont la société a besoin aux fins pour lesquelles ces données sont collectées.

Aucune donnée à caractère personnel ne peut être collectée pour le compte de HOERBIGER, si cette collecte est interdite par les lois applicables en matière de protection des données.

Dans tous les cas, aucune donnée à caractère personnel révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions philosophiques ou relative à la vie sexuelle ne doit être collectée.

L'appartenance syndicale, les données à caractère personnel révélant les convictions religieuses et les données à caractère personnel relatives à la santé peuvent être collectées uniquement dans des circonstances très limitées comme cela est prévu par les lois en matière de protection des données.

Les données à caractère personnel devraient être conservées de manière à garantir qu'elles sont précises, complètes et mises à jour.

3.4. Destinataires des données à caractère personnel

L'accès aux données à caractère personnel peut être accordé seulement sur le principe du « besoin d'en connaître » et cet accès sera limité aux données à caractère personnel nécessaires pour remplir la fonction pour laquelle cet accès est accordé.

L'autorisation à l'accès aux données à caractère personnel sera toujours liée à la fonction, de sorte qu'aucune autorisation ne sera étendue à l'accès aux données à caractère personnel à titre personnel.

3.5. Transfert des données à caractère personnel en dehors de l'Union européenne

En ce qui concerne le traitement des données, la présence internationale de HOERBIGER implique un grand nombre de transferts de données à caractère personnel entre les différentes sociétés ainsi que vers des tiers se trouvant des divers pays.

Cela inclut les transferts de données à caractère personnel depuis les Etats membres de l'Union européenne vers les pays situés hors de l'Union européenne, considérés comme n'offrant aucune protection légale appropriée pour le traitement des données à caractère personnel.

HOERBIGER s'efforce d'assurer que des protections appropriées soient mises en place pour garantir que ces transferts de données soient conformes aux lois applicables en matière de protection des données.

Avant de procéder à ce transfert, chaque société HOERBIGER est responsable de la vérification des mesures de protection en place. Pour les transferts effectués dans le cadre de la politique en matière d'introduction de systèmes informatiques, d'applications et de processus commerciaux menée par HOERBIGER (veuillez-vous reporter au **chapitre 3.10** ci-après), le service de conformité d'entreprise est autorisé à bloquer ce genre de transfert, à moins que des garanties appropriées ne soient en place.

3.6. Droits des personnes concernées

Les personnes concernées ont certains droits, qui sont énumérés dans ce chapitre, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

Ces droits peuvent être exercés par toute personne concernée en contactant le service de conformité d'entreprise de HOERBIGER (veuillez-vous reporter aux coordonnées indiquées dans l'introduction de cette politique, ci-dessus), le spécialiste du contrôle des données local compétent, s'il y en a un ou le délégué à la protection des données local compétent, s'il y en a un (veuillez-vous reporter à l'**annexe 1** de cette politique).

Accès

Les personnes concernées ont le droit d'obtenir de la part de HOERBIGER confirmation du traitement ou non des données à caractère personnel les concernant par ou pour le compte de HOERBIGER.

Dans l'affirmative, elles ont le droit d'accéder à ces données à caractère personnel, afin d'obtenir une copie de ces données gratuitement (sauf en cas de demandes répétitives ou excessives) et de recevoir une description des principales caractéristiques du traitement mis en œuvre relativement à leurs données à caractère personnel, y compris (i) les finalités d'un tel traitement, (ii) les catégories de données à caractère personnel concernées, (iii) les destinataires ou catégories de destinataires des données à caractère personnel, (iv) la période de conservation anticipée ou, si cela n'est pas possible, les critères utilisés pour la déterminer, (v) l'existence du droit de rectification de la demande ou l'effacement des données à caractère personnel, ainsi que le droit d'opposition ou la demande de limitation du traitement, (vi) le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, (vii) les informations relatives à toute source tiers de données à caractère personnel, et (viii) l'existence, la logique utilisée, l'importance et les conséquences de toutes les décisions automatisées.

Lorsque les données à caractère personnel sont transférées en dehors de l'Union européenne, les personnes concernées seront informées des garanties appropriées concernant ce transfert.

Rectification

Les personnes concernées ont le droit d'obtenir de HOERBIGER la rectification des données à caractère personnel inexactes, incomplètes ou périmées les concernant.

Effacement (« droit à l'oubli »)

Les personnes concernées ont le droit d'obtenir de HOERBIGER l'effacement des données à caractère personnel dans l'un des cas suivants:

- ces données à caractère personnel ne sont plus nécessaires pour la ou les finalité(s) pour laquelle/lesquelles elles ont été collectées ou traitées;
- la personne concernée retire son consentement sur lequel le traitement était fondé, et il n'existe aucune autre base légale pour le traitement;
- la personne concernée s'oppose au traitement, comme cela est indiqué dans le **chapitre 0** ci-après;
- les données à caractère personnel ont été traitées illégalement;
- les données à caractère personnel doivent être effacées pour le respect d'une obligation légale.

Cependant, HOERBIGER peut refuser l'effacement des données à caractère personnel si le traitement de ces données est nécessaire pour (i) exercer le droit à la liberté d'expression et d'information, (ii) le respect d'une obligation légale ou pour l'accomplissement d'une tâche effectuée dans l'intérêt public, (iii) des raisons d'intérêt public dans le domaine de la santé publique, des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques, ou (iv) la constitution, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit à la limitation

Les personnes concernées ont le droit d'obtenir de HOERBIGER la limitation du traitement dans les cas suivants:

- lorsque la personne concernée affirme que ses données à caractère personnel traitées par HOERBIGER sont inexactes (la limitation est prévue pour une période permettant à HOERBIGER d'en vérifier l'exactitude);
- lorsque le traitement semble illégal et que la personne concernée s'oppose à l'effacement et demande la limitation de l'utilisation de ses données à caractère personnel;
- lorsque HOERBIGER n'a pas besoin de ces données à caractère personnel aux fins du traitement, mais que ces données à caractère personnel sont requises par la personne concernée pour la constitution, l'exercice ou la défense de droits en justice;
- lorsqu'une objection est soulevée par la personne concernée en ce qui concerne le traitement, en attendant la vérification si les motifs légitimes de HOERBIGER prévalent sur ceux de la personne concernée.

La personne concernée ayant obtenu de HOERBIGER une limitation du traitement de ses données à caractère personnel sera informée par HOERBIGER avant la levée de cette limitation.

Objection

(A) Règle générale

À tout moment, la personne concernée a le droit de s'opposer, pour des motifs légitimes liés à sa situation particulière, au traitement de ses données à caractère personnel.

Si cette objection est justifiée, HOERBIGER ne traitera plus les données à caractère personnel concernées.

(B) Traitement des données à caractère personnel à des fins de marketing direct

Sans préjudice des exigences légales applicables aux communications commerciales non sollicitées, lorsque des données à caractère personnel sont traitées pour le compte de HOERBIGER à des fins de marketing direct, la personne concernée par ce traitement de données a le droit, à tout moment, sans fournir de raison et gratuitement, à ne plus recevoir de supports de marketing direct et, plus généralement, à s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct, y compris de profilage.

HOERBIGER s'efforcera de répondre à toute demande de ce type émanant d'une personne concernée ne souhaitant pas recevoir de support publicitaire ou de marketing, et de ne plus traiter ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct.

Droits relatifs aux décisions individuelles automatisées

La personne concernée a le droit de ne pas être soumise à une décision reposant uniquement sur un traitement automatisé affectant de manière significative cette personne ou produisant des effets juridiques concernant cette personne.

Cependant, HOERBIGER peut toujours mettre en œuvre un tel traitement automatisé si la décision automatisée est:

- nécessaires pour conclure et exécuter un contrat avec la personne concernée ou basée sur son consentement explicite; en pareil cas, HOERBIGER s'efforce de prendre les mesures qui s'imposent pour préserver les droits et intérêts de la personne concernée, notamment les droits suivants: (i) obtenir une intervention humaine, (ii) exprimer son point de vue et (iii) contester la décision automatisée; ou
- autorisée par la loi applicable, qui prévoit également des mesures adéquates pour la sauvegarde des intérêts légitimes de la personne concernée.

Portabilité des données

Dans les cas où le traitement des données est basé sur le consentement de la personne concernée ou sur un contrat et que ce traitement est effectué de manière automatisée, la personne concernée peut demander à HOERBIGER (i) de lui communiquer les données à caractère personnel la concernant, sous un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, afin de pouvoir transmettre ces données à caractère personnel à un autre responsable du traitement, ou (ii) de transmettre directement ces données à ce dernier, si cela est techniquement possible.

HOERBIGER peut toutefois refuser cette demande si le traitement en question est nécessaire à l'exécution d'une tâche effectuée dans l'intérêt public ou si le fait de répondre à cette demande risque de porter atteinte aux droits et libertés d'autrui.

3.7. Informations des personnes concernées sur le traitement de leurs données à caractère personnel et sur leurs droits

HOERBIGER s'efforce de fournir aux personnes concernées des informations spécifiques concernant à la fois les principales caractéristiques du traitement de données et les droits accordés aux personnes concernées en ce qui concerne ce traitement de données, en particulier:

- l'identité et les coordonnées de l'entité HOERBIGER qui est le responsable du traitement,
- les coordonnées du coordonnateur local compétent en matière de protection des données, le cas échéant, du délégué à la protection des données local compétent, le cas échéant, et du ou des directeurs généraux de l'entité HOERBIGER faisant fonction de responsable du traitement,
- les finalités et la base juridique de ce traitement,
- tout intérêt légitime invoqué comme base du traitement,
- les destinataires ou les catégories des destinataires des données à caractère personnel,
- l'existence d'un transfert de données hors de l'Union européenne et la référence à une décision d'adéquation de la Commission ou aux garanties mises en œuvre, ainsi qu'aux moyens de s'en procurer une copie ou d'y accéder de toute autre manière,

- la période de conservation des données à caractère personnel ou, si ce n'est pas possible, les critères utilisés pour la déterminer,
- l'existence du droit d'accès, de rectification et d'effacement des données à caractère personnel traitées, du droit de s'opposer à tout traitement et de l'exiger, ainsi que du droit à la portabilité des données,
- si le traitement est basé sur le consentement, l'existence du droit de retirer ce consentement à tout moment,
- l'existence du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle,
- toute obligation légale ou contractuelle de fournir des données à caractère personnel et les conséquences de ne pas les fournir,
- l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris le profilage, et d'informations significatives sur la logique utilisée, ainsi que sur l'importance et les conséquences envisagées d'un tel traitement pour les personnes concernées.

Si les données à caractère personnel sont obtenues indirectement, HOERBIGER fournira également à la personne concernée des informations relatives aux catégories de données à caractère personnel concernées et à la source de ces données, y compris les sources accessibles au public.

Les informations fournies aux personnes concernées doivent être concises, transparentes et compréhensibles, dans une forme facilement accessible et doivent utiliser un langage clair et simple, en particulier lorsqu'elles s'adressent à des enfants.

3.8. Conservation des données à caractère personnel

HOERBIGER s'efforce de ne pas conserver les données à caractère personnel traitées plus longtemps que le permettent les lois applicables en matière de protection des données et, dans tous les cas, pas plus longtemps que la durée nécessaire à la finalité pour laquelle elles ont été collectées ou traitées, sous réserve des exigences de conservation applicables.

3.9. Sécurité des données à caractère personnel, des sous-traitants et de notification de violation

Mesures de sécurité

HOERBIGER s'efforce de mettre en œuvre, ou de faire appliquer par des personnes couvertes tierces traitant les données à caractère personnel pour le compte de HOERBIGER, des mesures techniques et organisationnelles appropriées visant à assurer un niveau de sécurité adéquat des données à caractère personnel qu'il traite.

Les mesures de sécurité incluent, le cas échéant, la pseudonymisation et le cryptage des données à caractère personnel, la possibilité de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des systèmes de traitement, la possibilité de restaurer les données à caractère personnel en temps utile en cas d'incident et de procéder à des tests réguliers et à l'évaluation de l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre.

Ces mesures sont destinées à éviter que les données à caractère personnel traitées pour le compte de HOERBIGER ne soient détruites, perdues, altérées de manière accidentelle ou illicite, divulguées sans autorisation ou à éviter l'accès aux données à caractère personnel transmises, stockées ou autrement traitées.

Personnes couvertes tierces (sous-traitants) traitant des données à caractère personnel pour le compte de HOERBIGER

Les personnes couvertes tierces doivent être tenues, aux termes des accords écrits conclus avec HOERBIGER, de:

- traiter les données à caractère personnel uniquement conformément aux instructions de HOERBIGER;
- veiller à ce que leur personnel impliqué dans le traitement des données à caractère personnel pour le compte de HOERBIGER soit lié par une obligation de confidentialité;
- mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité des données à caractère personnel adapté au risque;
- ne pas sous-traiter le traitement sans l'autorisation écrite préalable de HOERBIGER et, lors de la sous-traitance, veiller à ce que l'accord concerné prévoie les mêmes obligations en matière de protection des données que leur accord avec HOERBIGER;
- aider HOERBIGER à assurer le respect des lois en matière de protection des données et mettre à la disposition de HOERBIGER toutes les informations nécessaires pour démontrer cette conformité;
- à la fin de la prestation des services, supprimer ou renvoyer, au choix de HOERBIGER, les données à caractère personnel traitées pour le compte de ce dernier.

Notification de violation

HOERBIGER s'efforce de signaler les violations des données à caractère personnel présentant un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées à l'autorité de contrôle compétente dans les meilleurs délais et, si possible, dans les 72 heures suivant leur connaissance. Il documente toute violation de ce type, y compris les faits le concernant, ses effets et les mesures correctives prises.

Les personnes concernées doivent être informées par HOERBIGER dans les meilleurs délais de toute violation de leurs données à caractère personnel qui implique un risque élevé pour leurs droits et leurs libertés.

En cas de violation de données à caractère personnel, la *politique et procédure concernant la violation de données à caractère personnel de HOERBIGER* doivent être connues et suivies par la ou les sociétés HOERBIGER concernée(s) par la violation de données. La version applicable est accessible dans la base de données « Règle d'entreprise » sur la plateforme du groupe connections.hoerbiger.com.

Dans le cadre de cette procédure, les personnes couvertes doivent informer le ou les directeurs généraux de l'entité et/ou le spécialiste local du contrôle des données local dès que possible après avoir pris connaissance d'une violation des données à caractère personnel ou de toute vulnérabilité réelle ou potentielle affectant un traitement de données mis en œuvre pour le compte de HOERBIGER.

3.10. Mécanismes de gestion mis en place par HOERBIGER pour assurer sa conformité aux lois en matière de protection des données

Évaluation d'impact sur la protection des données

Avant de mettre en œuvre un traitement susceptible de représenter un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées (en particulier, en cas de prise de décision basée sur un traitement automatisé, un traitement potentiel à grande échelle de données sensibles ou une surveillance systématique à grande échelle d'une zone accessible au public), HOERBIGER s'engage à, et les personnes couvertes devront, réaliser une analyse d'impact sur la protection des données impliquant notamment:

- une description systématique des traitements envisagés, des finalités du traitement et de tout intérêt légitime poursuivi par HOERBIGER;
- une évaluation de la nécessité et de la proportionnalité des opérations de traitement par rapport aux dites fins;
- une évaluation des risques pour les droits et libertés des personnes concernées; et
- les mesures envisagées pour faire face à ces risques, y compris les mesures de protection, les mesures de sécurité et les mécanismes destinés à assurer la protection des données à caractère personnel.

Si l'évaluation de l'impact sur la protection des données révèle un risque élevé résultant du traitement envisagé en l'absence de mesures prises pour le réduire, HOERBIGER en sera informée et consultera l'autorité de contrôle compétente et tiendra compte de l'analyse et des conseils fournis par celle-ci.

Politique de HOERBIGER pour l'introduction de systèmes informatiques, d'applications et de processus commerciaux

Lors de la planification de la mise en œuvre d'un nouveau système informatique, d'une nouvelle application et ou d'un processus commercial ou de la mise à jour d'un système, d'une application ou d'un processus existant (pour l'entité concernée ou globalement), la ou les sociétés HOERBIGER responsable(s) du projet veillera/veilleront à ce qu'une identification et une évaluation juridique des aspects liés aux données à caractère personnel fassent partie de la planification et de la budgétisation du projet.

Dans chaque cas, *la politique de HOERBIGER pour l'introduction de systèmes informatiques, d'applications et de processus commerciaux* ainsi que la procédure interne correspondante, y compris un contrôle préalable des aspects relatifs aux données à caractère personnel, doivent être suivies. La version de cette politique et procédure actuellement accessible dans la base de données « Règle d'entreprise » sur la plateforme du groupe connections.hoerbiger.com est considérée comme la version applicable.

Enregistrement des activités de traitement

HOERBIGER s'engage à, et les personnes couvertes devront, conserver un registre des activités de traitement relevant de leur responsabilité, qui contient les informations suivantes:

- les coordonnées de HOERBIGER et du coordinateur de la protection des données local concerné (ou, le cas échéant, du ou des directeurs généraux);
- les finalités du traitement;
- les catégories de personnes concernées, de données à caractère personnel traitées et de destinataires;
- les informations relatives aux transferts internationaux de données par des tiers et à toute mesure de garantie appropriée;
- toute limite anticipée pour l'effacement des différentes catégories de données à caractère personnel;
- la description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles mises en œuvre.

Ces enregistrements sont mis à la disposition de l'autorité de contrôle compétente sur demande.

4. Respect de la politique

Contrôler et assurer la conformité du traitement des données à caractère personnel mis en œuvre dans HOERBIGER avec la présente politique et les lois applicables en matière de protection des données est la responsabilité de chaque directeur général pour l'entité légale de HOERBIGER concernée, avec le soutien du service de conformité d'entreprise de HOERBIGER et/ou du délégué à la protection des données, s'il y en a un.

Toute personne concernée peut contacter le service de conformité d'entreprise de HOERBIGER, le spécialiste local du contrôle des données et/ou le délégué à la protection des données compétent, le cas échéant, en ce qui concerne le traitement de ses données à caractère personnel et l'exercice de ses droits comme cela est mentionné dans le **paragraphe 3.6** ci-dessus.

Toute personne couverte peut contacter le service de conformité d'entreprise de HOERBIGER et/ou le spécialiste local du contrôle des données en ce qui concerne toute clarification nécessaire concernant ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

De plus, une session de formation sur le respect de la protection des données devrait être organisée par les directeurs généraux de chaque entité juridique afin de permettre une meilleure compréhension de cette politique et des exigences de protection des données résultant de cette dernière par les personnes couvertes traitant des données à caractère personnel pour le compte de HOERBIGER.

Au sein de HOERBIGER, toute violation de cette politique peut entraîner des sanctions disciplinaires, sous réserve de la loi applicable.

5. Politiques et documentation connexes

La documentation complémentaire et les modèles pour la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données sont disponibles sur la communauté « GDPR@HOERBIGER » sur la plateforme du groupe connections.hoerbiger.com.

Enfin, le texte du Règlement Général sur la Confidentialité des Données est disponible sur le site suivant :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32016R0679>.

ANNEXE 1 : Délégués à la protection des données

Délégué à la protection des données	Sociétés HOERBIGER
it.sec GmbH Dr. Bettina Kraft +49 (0) 731 20 589-24 datenschutz@hoerbiger.com	HOERBIGER Antriebstechnik Holding GmbH HOERBIGER Antriebstechnik GmbH HOERBIGER Automotive Komfortsysteme GmbH HOERBIGER Deutschland Holding GmbH HOERBIGER Elektronik GmbH HOERBIGER Kompressortechnik GmbH HOERBIGER Penzberg GmbH HOERBIGER Service GmbH HOERBIGER SynchronTechnik GmbH HOERBIGER Flow Control GmbH IEP Technologies GmbH HOERBIGER Holding AG INTERHOERBIGER Finanz AG IEP Technologies GmbH (CH)

Les autres sociétés du groupe HOERBIGER n'ont pas nommé de délégué à la protection des données.